

APPEL A COTISATION 2026
(pour les adhérents qui n'ont pas opté pour le prélèvement)
A régler avant le 31 mars 2026

NOM : **Prénom :**
Adresse : n° **voie :**
.....
CP :
VILLE :

Téléphone :
Mail :@.....

Cotisation annuelle :

- | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|--------|--------------------|--------------------------|--------|
| • Individuel avec abonnement* : | ☐ | 34,00€ | sans abonnement* : | ☐ | 23,00€ |
| • Couple avec abonnement* : | ☐ | 48,00€ | sans abonnement* : | ☐ | 37,00€ |

(*) : abonnement à la revue nationale.

Règlement par :

- Chèque: ☐
- Prélèvement cotisation 2026 ☐

Nous renvoyer par retour de courrier. Joindre un RIB.

ATTENTION : les cotisations 2026 seront prélevées fin mars. Les demandes d'adhésion au prélèvement parvenues après le 16 février ne seront pas prises en compte pour 2026.

Le prélèvement des cotisations !



Afin de simplifier votre paiement et la prise en compte des cotisations, nous vous proposons le prélèvement automatique. C'est le moyen le plus fiable pour payer sa cotisation, d'acquitter le bon montant et d'économiser un chèque !

Avec le coupon réponse ci-joint, je vous invite à fournir un RIB, et nous vous adresserons en retour une demande d'autorisation à signer. Merci de votre contribution